



Compte-rendu de la CPPNI des **PROTHÉSISTES DENTAIRES** du 13 novembre 2020



Présentation du compte-rendu de l'étude de branche des prothésistes dentaires, cette étude est réalisée sur l'année N-1, soit 2019. Peu de retours du questionnaire envoyé aux prothésistes dentaires étant donné la situation sanitaire. Cette étude représente seulement 10 % de l'ensemble de la branche, et l'impact du COVID n'apparaît pas sur cette étude.

PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'AG2R,

Le dernier avenant date de 2018 avec la mise en place d'une rente éducation sans surcoût, pas de changement depuis cette date, pas non plus d'augmentation du taux de cotisation depuis 2005.

Pour 2020, baisse des primes encaissées : impact du COVID sur les entreprises en difficulté qui ne peuvent pas payer leur cotisation, mais avec maintien des garanties pour les salariés.

Augmentation de la sinistralité des arrêts de travail pris en charge « *malade COVID* », les arrêts liés aux assurés Affection Longue Durée.

Augmentation du chômage, sollicitation plus forte de portabilité des garanties en cas de licenciement, impact du chômage partiel.

Dans un contexte avant la crise, le taux d'absentéisme était globalement en hausse, notamment chez les moins de 40 ans avec une indemnisation plus longue.

Pour 2021 : Maintien des garanties en place et du taux de cotisation.

Proposition de l'AG2R d'intégrer « *branchez-vous santé* » dans le tableau de garanties prévoyance à effet du 1^{er} janvier sans surcoût, les 3 thèmes de cette proposition sont :

- la santé bucco-dentaire
- La lutte contre le cancer et sa récurrence
- Bilan de prévention personnel

NÉGOCIATION SALARIALE

L'ensemble des OS sont pour une augmentation d'au moins 3 % sur l'ensemble de la grille, les employeurs, quant à eux, proposent une augmentation de 1,5 à 2 % sur les postes qualifiés et pour les agents administratifs et comptables de 0,5 % à 1 %.

Suite aux remarques faites par les organisations syndicales, les employeurs nous feront une nouvelle proposition le mois prochain. Nous aurons donc une nouvelle CPPNI avec pour ordre du jour simplement les négociations salariales.